



A. Renard - CRPF PDL

Affleurement rocheux.

Les affleurements rocheux et autres éboulis n'attirent pas spontanément l'attention. Pourtant, ce sont des milieux assez singuliers et plutôt rares en région des Pays de la Loire. La flore poussant au contact de la roche est relativement peu diversifiée mais bien adaptée à ces conditions difficiles.

Les éboulis siliceux (habitat 8150) sont recensés uniquement dans les Alpes Mancelles. Les autres habitats cités se rencontrent, de façon très ponctuelle, à la fois dans les Alpes Mancelles et dans les basses vallées angevines et le long de la Loire.

Les habitats rocheux ne nécessitent pas d'entretien particulier. Au contraire, la non intervention sur ces milieux et les alentours immédiats, quelle qu'elle soit, est de rigueur.

Habitats concernés

En Pays de la Loire, les habitats concernés sont les suivants :

8150 - Eboulis siliceux des régions hautes

8220 - Pentes rocheuses siliceuses

8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière à Sédum et à Véronique

Règles

- Proscrire les prélèvements de matériaux dans les éboulis pour quelque utilisation que ce soit (création d'une piste, etc.),
- proscrire tout aménagement en aval des éboulis pouvant affecter leur caractère mobile ou, au contraire, pouvant déstabiliser les pentes rocheuses en place,
- ne pas autoriser la création d'aménagement à destination du public (sentiers de randonnée, escalade, etc.),
- proscrire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans ou à proximité de ces habitats.

Recommandations

Dans la mesure du possible, le propriétaire est encouragé à :

- éviter le dépôt de rémanents ou autres dans ou à proximité de l'habitat,
- préserver les conditions d'exposition nécessaires à la flore existante soit en maintenant le couvert forestier aux abords immédiats de l'habitat dans le cas de plantes d'ombre (végétation dominée généralement par les fougères) soit, au contraire, en maintenant le milieu ouvert (par des opérations d'éclaircies ou de broyage par exemple) dans le cas de plantes recherchant l'ensoleillement direct (végétation pionnière de l'habitat 8230 par exemple).